

CORUM LE FIL D'ACTUALITÉS

ECO

4^{ème} TRIMESTRE 2020 VALIDE DU 1^{er} JANVIER AU 31 MARS 2021

CORUM Eco permet d'investir dans les projets de développement d'entreprises et de percevoir des intérêts potentiels sur les sommes prêtées. CORUM Eco n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et présente un risque de perte en capital. Nous attirons votre attention sur le fait que les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps car les investissements constituant le patrimoine de CORUM Eco sont soumis aux évolutions et aléas des marchés.



L'ESSENTIEL

MONTANT TRIMESTRIEL
BRUT DISTRIBUÉ OU
CAPITALISÉ PAR PART

0,48 €

OBJECTIF DE
RENDEMENT PAR
AN SUR 5 ANS

4 %

net de frais de gestion

NOMBRE
D'ENTREPRISES
AU 31/12/2020

73

TAUX D'INTÉRÊT INITIAL
MOYEN PONDÉRÉ
DES PROJETS FINANCÉS

5,91 %

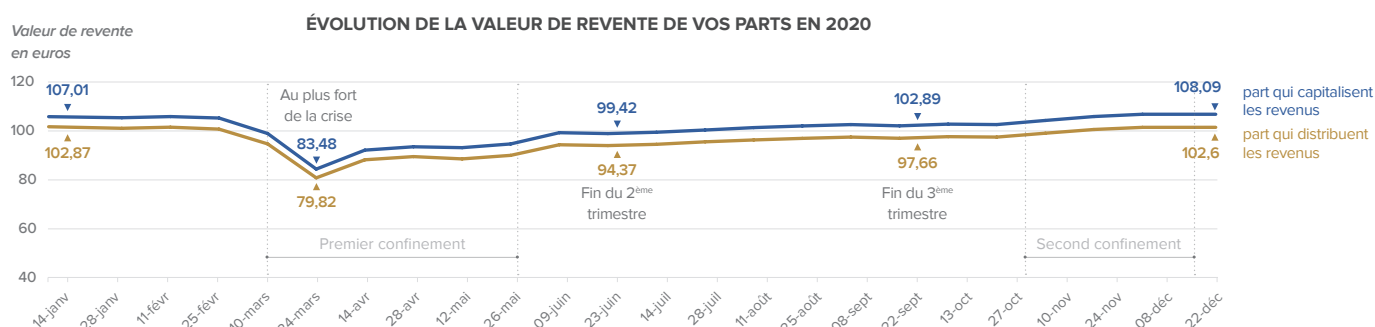
MONTANT ANNUEL
BRUT DISTRIBUÉ OU
CAPITALISÉ PAR PART

1,67 €

PERFORMANCE
ANNUELLE 2020 DE
LA PART DISTRIBUTION

1,50 %

CORUM ECO EN BREF



source : CORUM

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Ce graphique montre l'évolution annuelle de votre épargne sur le fonds CORUM Eco. L'annonce du premier confinement en mars 2020 a eu un impact sur la valeur de revente de vos parts qui est toutefois remontée de façon très dynamique pour atteindre, en fin d'année, un niveau supérieur à celui de janvier.



2020 : DU ROUGE AU VERT

CORUM Eco a tenu le choc en 2020 et terminé dans le vert.

Par Frédéric Puzin,
Fondateur de CORUM

La crise a dominé l'année 2020. Nous avons alterné les périodes de confinement et de réouverture, l'économie a été mise à l'arrêt et perfusée d'aides publiques pour tenir le choc, le monde et les entreprises ont cherché à s'adapter à une situation sans cesse changeante. Le tout sans réelle visibilité sur une sortie de crise.

Une année compliquée donc, y compris pour un fonds comme CORUM Eco. Fait important : aucune faillite ni aucun défaut de paiement des crédits obligataires composant le portefeuille ne sont à déplorer. Les gérants ont fait le choix de vendre certaines obligations, dont la valeur avait baissé et dont l'entreprise émettrice semblait en difficulté, plutôt que de risquer le défaut de paiement. C'est par exemple ce qui s'est passé avec Selecta. Leader de la distribution automatique – ces machines à boissons présentes un peu partout – l'entreprise fait partie des victimes économiques des mesures sanitaires. Plus personne pour boire un café ni à la gare, ni au bureau, ni au cinéma...

Devant cette situation exceptionnelle, nous avons par prudence suspendu le paiement des dividendes. Mais finalement, la performance globale de CORUM ECO (dividende et prix de la part) est positive en 2020. Et elle est parmi les meilleures des fonds comparables. Enfin, avec une performance de 11,27 % en 2019 et 1,50 % en 2020, CORUM Eco est, avec une moyenne annuelle sur deux ans à 6,39 %, en ligne avec son objectif de rendement à 5 ans de 4 %.

Nous n'en n'avons pas fini avec la crise sanitaire, dont les conséquences économiques vont se poursuivre en 2021. Mais les peuples et les États sont mieux préparés en 2021 à se protéger et à combattre le virus, ce qui permet de se projeter avec moins de pessimisme sur l'année à venir. Nous avons été agiles dans notre gestion en 2020, dans un contexte pourtant inédit, et le serons également en 2021 dans un contexte contenant moins d'inconnues. Il n'y a donc plus de raison de suspendre davantage le versement des dividendes mensuels, qui reprend dès janvier 2021.

Toute l'équipe et moi-même vous souhaitons une belle année 2021.

EN DÉTAILS



L'année 2020 a été compliquée mais s'est bien terminée, sans aucun défaut de paiement des crédits obligataires. Nous avons une vision constructive pour 2021, avec un retour à la normale et la reprise de la distribution mensuelle, qui se justifie au vu de la qualité et des perspectives du portefeuille.

Laurent Kenigswald, Gérant du fonds

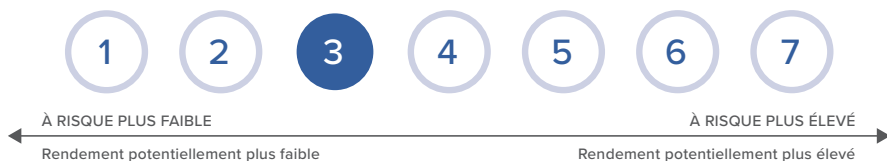
COMMENT FONCTIONNE CORUM ECO ?



Le portefeuille de CORUM Eco est composé de 73 entreprises au 31 décembre 2020 avec une notation comprise entre BB+ et CCC. Cette notation correspond à la qualité du crédit de l'entreprise financée. Plus le risque est élevé, plus la perspective de rendement est importante. Une bonne maîtrise de ces paramètres permet une gestion mesurée du portefeuille.

QUELLE EST L'ÉCHELLE DE RISQUE DE CORUM ECO¹ ?

L'échelle de risque permet à l'épargnant CORUM Eco d'avoir un aperçu des risques auxquels il s'expose. Cela lui permet également d'identifier la solution d'épargne la plus adaptée à son objectif patrimonial.



¹ L'indicateur de risque reflète le risque attaché à l'exposition de CORUM Eco aux marchés des obligations et autres titres de créance ou instruments financiers assimilés susceptibles d'être considérés spéculatifs. La catégorie de risque associée à CORUM Eco n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Aucune catégorie n'est dénuée de risques, la catégorie la plus faible ne signifiant pas "sans risque". CORUM Eco ne bénéficie d'aucune garantie ou protection du capital. Le profil de risque du fonds nourricier, CORUM Eco, est identique à celui du fonds maître, CORUM Eco 18. Il est décrit dans le prospectus du fonds maître, CORUM Eco 18 et dans celui du fonds nourricier, CORUM Eco. CORUM Eco peut être soumis notamment à des risques de crédit et de contrepartie (les instruments souscrits par le fonds maître, CORUM Eco 18 étant négociés de gré-à-gré), des risques liés à l'investissement des titres risqués notés entre BB+ et CCC-, des risques de valorisation, des risques liés à l'effet de levier, des risques de change et des risques liés à l'utilisation d'instruments dérivés, lesquels peuvent présenter une forte volatilité. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de CORUM Eco.

VALEUR DE REVENTE

au 22/12/2020

108,09 €

**POUR LES ASSOCIÉS AYANT
CHOISI LA CAPITALISATION
DU DIVIDENDE POTENTIEL**

102,60 €

**POUR LES ASSOCIÉS AYANT
CHOISI LA DISTRIBUTION
MENSUELLE DU DIVIDENDE
POTENTIEL**

Il vous est possible de sortir du fonds deux fois par mois. Le prix de revente de vos parts dépend alors du prix que l'on peut obtenir sur le marché et non du remboursement du capital prêté aux entreprises financées par CORUM Eco. C'est pour cette raison que nous vous recommandons une conservation sur 5 ans de vos titres CORUM Eco.

HORIZON DE PLACEMENT CONSEILLÉ

5 ans

En épargnant sur 5 ans, vous accompagnez les entreprises dans leurs projets de développement. Vous percevez des revenus potentiels issus des intérêts et valorisez votre investissement.

LE PROFIL DES ENTREPRISES

LE PATRIMOINE EN UN COUP D'OEIL



5,91 %

TAUX D'INTÉRÊT INITIAL
MOYEN PONDÉRÉ DES
PROJETS FINANCÉS



73

ENTREPRISES FINANCÉES
AVEC UNE NOTATION
COMPRISE ENTRE
BB+ ET CCC



4,59 ANNÉES

DÉLAI MOYEN DE
REMBOURSEMENT DU
CAPITAL DES EMPRUNTS
À COMPTER DE
FIN DÉCEMBRE 2020

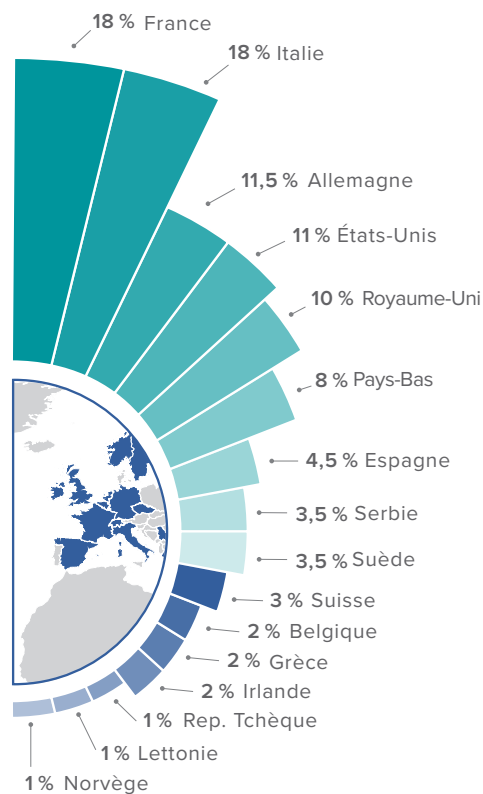


31/12/2026

DATE DE MATURITÉ
DU FONDS

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

(au 31 décembre 2020, % des capitaux investis par le fonds)



RÉPARTITION SECTORIELLE

(AU 31 DÉCEMBRE 2020, % DES CAPITAUX INVESTIS PAR LE FONDS)



17 %

SERVICES



15 %

TÉLÉCOMMUNICATIONS
ET MÉDIAS



10 %

EMBALLAGE



9 %

LOISIRS



8 %

SANTÉ



8 %

COMMERCE
DE DÉTAIL



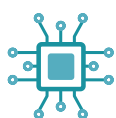
7 %

CHIMIE



5,5 %

AUTOMOBILE



5 %

TECHNOLOGIE



4,5 %

SERVICES
FINANCIERS



3,5 %

BIENS DE
CONSOMMATION



3,5 %

LOGISTIQUE



2 %

ÉNERGIE



2 %

INDUSTRIE
DE BASE

VOUS LES FINANCEZ

Les exemples d'investissements réalisés ne constituent pas un engagement quant aux investissements futurs.

ENGINEERING GROUP : UN MODÈLE ORGANISATIONNEL DIVERSIFIÉ

LE MONTANT PRÊTÉ PERMETTRA DE MAINTENIR LEURS INVESTISSEMENTS EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT.

Fondée en 1980 et basée à Rome, Engineering Group est une société de services informatiques, de logiciels et de solutions numériques. La société compte 12 000 collaborateurs présents dans 65 bureaux, localisés à travers le monde, pour répondre aux demandes de leurs 1 700 clients. Engineering Group investit tous les ans 40 millions d'euros en recherche et développement pour explorer les méthodes innovantes et les technologies émergentes qui feront les solutions de demain.



6,25 % TAUX D'INTÉRÊT DU PROJET FINANCÉ À L'ACHAT



CROISSANCE ÉCONOMIQUE
30/09/2026 - ÉCHÉANCE DU PRÊT

LIMACORPORATE : ROBUSTESSE ET INNOVATION

LE MONTANT PRÊTÉ PERMETTRA D'ACCÉLÉRER LE RYTHME DE LEURS INNOVATIONS ET DE DÉVELOPPER LEURS MARCHÉS À L'INTERNATIONAL.

Société italienne spécialisée depuis 1945 dans les dispositifs médicaux, LimaCorporate est mondialement reconnue pour ses solutions d'orthopédie innovantes, destinées aux chirurgiens qui souhaitent améliorer le quotidien de leurs patients. La constante recherche de nouveaux matériaux et procédés est à l'origine de leur position de leader sur la scène internationale.



5,85 % TAUX D'INTÉRÊT DU PROJET FINANCÉ À L'ACHAT



INNOVATION
15/08/2023 - ÉCHÉANCE DU PRÊT

LES INVESTISSEMENTS DU TRIMESTRE

▶ INFOPRO	▶ HOUSE OF HR	▶ IMA
▶ ASSEMBLIN	▶ PROFINE	▶ SAZKA
▶ RUBIS TERMINAL	▶ NOVEM	▶ INEOS
▶ ENGINEERING	▶ CMA CGM	▶ BITÈ
▶ CHEPLAFARM	▶ ROLLS ROYCE	▶ LIMA
▶ PEACH PROPERTY	▶ ZFF	▶ BUT
▶ CARNIVAL CRUISE	▶ CONTOUR GLOBAL	▶ PURE GYM
▶ KLOCKNER PENTAPLAST	▶ ADLER PROPERTY	▶ WEBUILD

LES VENTES DU TRIMESTRE

▶ DOMETIC	▶ SPIE
▶ FNAC	▶ ENERGIZER
▶ NETFLIX	▶ TECHEN
▶ CBR	▶ VICTORIA
▶ EL CORTE INGLES	▶ STADHA
▶ FAURECIA	▶ OCI
▶ EVOCA	▶ UGI
▶ UNILAB	▶ SHAEFFLER

CORUM Eco permet d'investir dans les projets de développement d'entreprises et de percevoir des intérêts potentiels sur les sommes prêtées. CORUM Eco, comme tout investissement, n'offre aucune garantie de rendement ou performance et présente un risque de perte en capital. Nous attirons votre attention sur le fait que les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps car les investissements constituant le patrimoine de CORUM Eco sont soumis aux évolutions et aléas des marchés. Avant tout investissement, vous devez vérifier qu'il est adapté à votre situation patrimoniale. L'objectif de performance cible est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constitue, en aucun cas, une promesse de rendement ou de performance. Avant d'investir, il est nécessaire de consulter le document d'information clé pour l'investisseur, le prospectus ainsi que le dernier rapport annuel, dans lesquels sont décrits les risques liés à l'investissement, mis à disposition sur le site www.corum.fr/corum-eco.

CORUM Eco s'adresse en particulier aux investisseurs personnes physiques, et également aux personnes morales recherchant :

Un investissement dans un OPCVM de type obligataire présentant :

- un niveau de risque de niveau 3 conforme à l'objectif d'investissement de son maître investi dans des obligations et autres titres de créance émis par des entreprises européennes
- sans aucune garantie du capital investi conformément aux prospectus et document d'information clé pour l'investisseur
- un horizon de placement long terme pouvant atteindre 8 ans
- ne s'adressant pas aux investisseurs personnes physiques ou morales résidant aux États-Unis ou présentant des signes d'américanité.

Informations générales

CORUM Eco est le compartiment de la SICAV CORUM Entreprises, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) de droit français dont la société de gestion est CORUM BUTLER Asset Management. Le sous-déléguataire de la gestion financière est Butler Investment Managers Limited, le dépositaire est CACEIS Bank, et le distributeur et centraliseur des ordres est CORUM Asset Management.

Les parts sont détenues en nominatif pur. La durée de placement recommandée est de 5 à 8 ans (échéance du fonds). Il existe deux types de parts : les parts de distribution (D), dont les revenus seront distribués mensuellement, et les parts de capitalisation (C), dont les revenus ne seront pas distribués mais capitalisés dans un objectif de plus-value. La SICAV est domiciliée au 1 rue Euler 75 008 Paris.

L'objectif est de maximiser le taux de rendement à long terme en investissant dans des titres de créance et instruments financiers de taux assimilés à haut rendement.

Les risques liés à ce produit sont : risque de perte en capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de crédit et un certain nombre de risques liés aux instruments en portefeuille. CORUM Eco est une SICAV nourricière de droit français agréée par l'AMF le 07/08/2018. Elle est investie en parts du fonds maître de droit irlandais CORUM Eco 18. La SICAV nourricière est gérée par la société de gestion de portefeuille CORUM BUTLER Asset Management (Dublin) agréée par la Banque Centrale d'Irlande (numéro C176313) et bénéficiant du passeport européen délivré le 17/05/2019. La gestion financière est sous-déleguée à la société Butler Investment Managers Limited (Londres) agréée par la Financial Conduct Authority (numéro 477024).

Conditions de souscription - Fermeture des souscriptions

Les frais de souscription sont de 5 % TTI (toutes taxes incluses), le montant maximum des frais courants, incluant les frais indirects de l'OPCVM maître, est de 1,2 % TTC.

Le fonds est valorisé deux fois par mois : le deuxième et le quatrième mardi de chaque mois.

Les souscriptions reçues dans l'intervalle de deux dates de valorisation seront enregistrées à cours inconnu sur la prochaine valeur liquidative.

Le fonds est désormais fermé aux nouvelles souscriptions.

Modalités de rachat des parts

Il n'y a pas de frais de sortie. Les demandes de rachat sont reçues tous les jours et centralisées par CORUM Asset Management chaque jour de transaction, soit en J-1, avant 11 heures et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative. Les demandes reçues après cette heure seront automatiquement placées pour le prochain jour de transaction.

Fiscalité

Chaque investisseur devra vérifier, le cas échéant auprès de son conseil, les dispositions qui lui sont applicables en fonction de sa situation personnelle. L'OPCVM maître n'étant pas établi dans le même Etat membre que l'OPCVM nourricier, cette situation pourrait avoir une incidence sur le traitement fiscal réservé à l'OPCVM nourricier. Les informations qui suivent sont communiquées en fonction des dispositions applicables à la date de rédaction de ce document et sous réserve de toute modification législative ultérieure. La SICAV est un OPCVM "à compartiments" disposant d'une personnalité juridique distincte de celle de ses actionnaires. En application de l'article 208, 1^{er} bis A du Code général des impôts (« CGI »), cette dernière est exonérée d'impôt sur les sociétés en France sur les bénéfices réalisés dans le cadre de son objet légal.

a) Actionnaires détenant des « actions de distribution »

Le compartiment procédera au couponnage des revenus et à leur ventilation selon leur nature et leur origine. Les actionnaires personnes physiques résidentes fiscales de France seront imposables, lors de la distribution par le compartiment ou de la cession ou du rachat des actions de le compartiment, à la *flat tax* au taux de 30 % (sauf option pour une imposition au barème progressif de l'impôt sur le revenu) ainsi que, le cas échéant, à la contribution exceptionnelle sur les hauts de revenus (taux de 3 % ou de 4 %). Les actionnaires personnes physiques non résidentes fiscales de France ne seront pas imposables en France sur les revenus étrangers distribués par le compartiment. En application des conventions fiscales internationales, ces personnes seront, le cas échéant, soumises à l'impôt en France, au taux de 12,8 %, sur les plus-values réalisées lors des cessions de parts. Les actionnaires personnes morales seront assujettis à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun (i) sur l'écart d'évaluation des parts de le compartiment constaté à la clôture de l'exercice et (ii) sur les revenus distribués par le compartiment. Lors de la cession ou du rachat des parts de le compartiment, la plus ou moins-value réalisée sera comprise dans le résultat de la société. La plus ou moins-value sera déterminée par différence entre le prix de cession ou de rachat et le prix d'acquisition des parts, corrigé du montant des écarts de valeur liquidative antérieurement imposés ou déduits.

L'attention des actionnaires est attirée sur le fait que la SICAV pourra être amenée à supporter, à l'étranger, une fiscalité sur les placements qu'elle y effectue, selon les modalités d'imposition de l'état de la source. L'impôt dû à l'étranger par la SICAV ne pourra pas venir en déduction de l'impôt dû en France par les actionnaires.

b) Actionnaires détenant des « actions de capitalisation »

Les actionnaires ne seront imposés que sur les plus-values réalisées lors des cessions ou des rachats de parts. Les modalités d'imposition varient selon la qualité de l'actionnaire et son lieu de résidence, conformément aux règles précédemment rappelées.

Vie sociale

Le prospectus et le document d'information clé pour l'investisseur, ainsi que l'historique de valeur liquidative de votre société sont disponibles gratuitement sur le site internet : www.corum.fr/corum-eco. Tout changement d'adresse postale, de domiciliation bancaire, d'option ou de statut fiscal, ou autre, doit être adressé à CORUM Asset Management dans les meilleurs délais, accompagné des pièces justificatives nécessaires.



CORUM Asset Management société de Gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP-11000012 le 14 avril 2011, agrément AIFM en date du 10 juillet 2014 au titre de la directive 2011/61/UE. SAS au capital de 600.000 € - RCS Paris n° 531 636 546

1 rue Euler, 75008 Paris - 01 53 75 87 48 - corum@corum.fr
www.corum.fr